

FICHE N°25 : LES OUTILS INFORMATIQUES

Le développement des outils informatiques laisse entrevoir une possible utilisation de ces derniers dans le cadre de la gestion d'un événement de sécurité civile.

Dans ce domaine, il existe différentes "familles" d'outils ayant des utilités et finalités variables. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux outils permettant une aide à la décision ou à la conduite de la gestion de l'événement.

1 - Informatisation du PCS

Comme rappelé dans la mise en forme du document, il n'existe pas de règle établie quant à la forme finale de l'outil d'aide à la gestion de l'événement. Il est donc tout à fait possible d'imaginer un outil informatisé. Il peut s'agir, par exemple :

- de la mise en ligne intranet des différents documents,
- de la consultation de documents graphiques,
- de l'exploitation de bases de données,
- de l'accès à l'ensemble des données du PCS par une interface web,
- ...

Certains outils opérationnels semblent toutefois assez simples et pertinents à mettre sur informatique :

- **la main courante du PCC :**
à l'aide d'un formulaire, si possible en partie automatisé (enregistrement automatique de l'heure), la secrétaire du PCC n'a plus qu'à saisir les informations sur une interface adaptée,
- **les fiches action, l'organigramme opérationnel... :**
le développement des intranets dans les communes peut ainsi permettre la mise en ligne de ces documents. Elle peut avoir une double utilité : disponibilité en cas d'événement et consultation pour information le reste du temps,
- **les procédures de mise à jour sur intranet :**
un formulaire peut être mis en ligne permettant à toute personne du dispositif d'envoyer au chargé du PCS des informations à mettre à jour.

Quelle que soit la solution retenue par la commune ou l'intercommunalité, si cet outil a pour finalité d'être utile pendant l'événement, il est impératif qu'il :

- puisse fonctionner en toutes circonstances (pas d'électricité entre autre),
- découle d'une démarche communale telle que décrite précédemment (ne pas "acheter" un logiciel et l'installer sur un ordinateur),
- soit adapté aux besoins de la commune,
- soit parfaitement opérationnel, c'est-à-dire que les acteurs du PCS sachent parfaitement s'en servir.

Il est par ailleurs souhaitable que la commune dispose toujours d'une "version papier" car elle reste indispensable pour les actions de terrain et peut être très utile en cas d'inefficacité de la version informatique.

2 - Les bases de données

Une base de données est un outil logiciel qui permet de saisir, de traiter, de trier un nombre important de données ayant un ou des points communs.

Les communes utilisent souvent ces bases dans des domaines variés. Pour le PCS, il s'agit donc de fichiers regroupant des informations de nature diverse devant servir dans le cadre de l'opération de sécurité civile. A titre d'exemple, ces bases de données pourraient regrouper les informations suivantes :

- annuaires,
- listes des moyens matériels (par catégorie),
- liste des établissements par zone, par risques,
- ...

L'intérêt de ces bases repose sur les possibilités presque illimitées de trier, filtrer, d'extraire des informations à partir des éléments saisis. Ainsi, durant la phase de réalisation du plan, le groupe de travail va déterminer :

- quelles sont les informations pertinentes à saisir,
- comment les saisir (avec l'aide d'une personne qualifiée),
- à quelles fins (informations à extraire et donc les requêtes à réaliser).

Une des formes les plus aboutie de l'utilisation des bases de données sont les outils géomatiques (Système d'Information Géographique - SIG). Ces derniers, grâce à une interface visuelle, permettent de localiser géographiquement les données.

Exemple

Une base de données regroupe les informations suivantes :

- ◆ noms des secteurs de la commune,
- ◆ familles de risques par secteur,
- ◆ bâtiments sensibles par secteurs avec toutes leurs coordonnées.

Une requête adaptée permet d'identifier les bâtiments menacés par le phénomène, les lieux de stockage de matériel les plus adaptés, les lieux de relogement à privilégier (en dehors de la zone à risques...).

Notons enfin que ces outils "base de données" sont certainement les plus utiles pour les EPCI dans le cadre des Plans InterCommunaux de Sauvegarde. Ils permettent de centraliser l'ensemble des données issues des communes et de traiter ces informations, de manière rapide et adaptée, dès lors que les paramétrages ont été bien pensés.



Conseil pratique

Il est fortement conseillé de tenter d'étendre les fonctionnalités des bases existantes utilisées de manière courante par les services plutôt que de recréer une unique base de données pour le PCS qu'il sera difficile de maintenir à jour. Néanmoins, si une nouvelle base doit être réalisée, il est impératif de la concevoir avec la finalité d'être utilisée quotidiennement (ou régulièrement) par les services. Sinon, le jour de l'événement, il est possible que personne ne sache s'en servir et que les informations contenues soient erronées.

L'annuaire de regroupement des personnels peut être extrait d'une base de gestion du personnel. Cela présente l'avantage supplémentaire de savoir, en temps réels, qui est en congés, malade...

Le recensement des moyens techniques communaux peut être extrait de la base de gestion du matériel des services techniques. On sait ainsi, le jour de l'événement, que tel véhicule est en réparation et tel autre utilisé par tel agent...

3 - Les outils de modélisation d'un risque permettant son suivi

Ces outils, généralement basés sur des SIG (Système d'Information Géographique) reposent sur les cartes des différents aléas qui ont été numérisées. Ils peuvent permettre de visualiser les scénarios et éventuellement l'évolution probable du phénomène si ces éléments ont été renseignés.

Outre la visualisation du phénomène, ces outils géomatiques étant très puissants, il est tout à fait possible d'insérer toutes sortes de couches avec d'autres informations très utiles durant l'événement :

- identification des vulnérabilités (établissements recevant du public, écoles...) avec toutes sortes de détails très pertinents : nombre de personnes potentielles, numéro de téléphone du responsable...,
- identification des réseaux pouvant être affectés : réseau eau potable, électrique...,
- prédétermination des points de bouclage pour la mise en place d'un périmètre de sécurité...,
- ...

Il est possible d'imaginer des liens de ces outils avec d'autres tels qu'un système d'appel en masse (pour alerter les établissements sensibles par exemple) ou une base de données avec les fiches action correspondantes aux besoins identifiés.

4 - Un outil existant : le logiciel OSIRIS-Inondation

Le logiciel OSIRIS-Inondation est un outil destiné aux personnes directement confrontées sur le terrain aux inondations. Sa mise au point a été assurée par l'Etablissement Public Loire, en partenariat avec le Centre d'Etude Technique Maritime et Fluvial (CETMEF, service du ministère de l'équipement).

L'objectif commun des partenaires est de mettre à disposition des services de l'Etat, des collectivités, des acteurs économiques et des particuliers, un outil industriel et opérationnel de **gestion du risque inondation**. L'Etablissement et le CETMEF pourront mettre le produit développé à la disposition de toute personne publique ou privée qui en fera la demande, sans frais de licence, pour usage propre, collectif ou commercial ⁽¹⁾.

Au-delà de l'outil informatique, l'utilisation d'OSIRIS-Inondation implique de suivre une méthode et un savoir-faire qui ont pour vocation d'aider les maires à élaborer leur PCS pour le risque inondation.

Le dispositif aide les responsables locaux à valoriser l'information de prévision des crues (prévision des hauteurs d'eau en un point, parfois éloigné de la commune), officielle ou locale, en information utile sur le terrain (enjeux impactés, interventions à réaliser).

5 - Autres outils

Le développement d'outils informatiques dans ce domaine tend à se développer. Il existe déjà des logiciels ou des prestations associées qui visent notamment à aider les communes à visualiser les événements (en particulier pour les inondations) ou à disposer d'informations complémentaires de celles données par les systèmes d'alerte traditionnels (annonce des crues ou vigilance météo).

Ces outils informatiques, bien qu'utiles pour certaines fonctions particulières, ne doivent pas faire perdre de vue la **nécessité de la démarche d'élaboration**. **Aucun logiciel ne peut la remplacer.**

⁽¹⁾ Pour plus d'informations sur les modalités d'usage et conditions d'utilisation, contacter l'Etablissement Public Loire ou le CETMEF ou consulter le site <http://losiris-inondation.fr>